

BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE SARRE-UNION
JUILLET 2024

échos et images

*Un bel été à
Sarre-Union !*



Vie pratique

La commune dispose désormais de 5 Espaces sans tabac.



Dossier

La forêt : un milieu fragile à préserver.





Le marché de Noël - 1^{er} décembre 2023



Le concert de l'ensemble Cotton Club - 2 décembre 2023



Le petit marché de Noël - 3 décembre 2023



Le concert de l'Avent - 3 décembre 2023

AGENDA 2024

JUILLET

- 09 -10. 7^e édition de l'Art sous les Tilleuls organisé par le GIC. Sur inscription au 03.88.00.33.03 ou gic67@orange.fr.
- 09. Ronde du veilleur de nuit au départ de la Place de la République à 21h sur réservation au 03 88 00 40 39.
- 14. Cérémonie en matinée et festivités du 14-Juillet à partir de 18h sur la Place de la République.

AOÛT

- 03. Concours de pétanque au Boulodrome à 14h.
- 03 - 04. Kirb de la Villeneuve.
- 06. Ronde du veilleur de nuit au départ de la Place de la République à 21h sur réservation au 03 88 00 40 39.
- 14. Sortie nature à la découverte du castor de 9h à 12h. À partir de 8 ans. Gratuit, sur inscription au 03 88 00 55 55.
- 15. Marché aux puces organisé par l'Union Sportive de Sarre-Union.
- 18. Cinéma de plein air, projection du film « Jappeloup » au centre équestre à la tombée de la nuit.

SEPTEMBRE

- 07. Concours de pétanque au Boulodrome à 14h.
- 08. Anniversaire de la création du comité local du Souvenir Français.
- 13. Conférence sur les Stolpersteine par Bernard KLEIN au Temple Réformé à 20h.
- 14. Concert dans le cadre du festival de Fénétrange à la salle de spectacle.

OCTOBRE

- 05. Initiation et découverte des champignons au départ du parcours de santé, sur réservation au 06 71 47 21 94.
- 06. Bourse aux affaires d'enfants à la Corderie.
- 18. Conférence de Paul ANTHONY « Marguerite Harth voulait-elle de l'Alsace Bosselée ? Ode à la découverte

d'un Autre et d'un Ailleurs » au Temple Réformé à 20h.

- 19. Parcours Rose au départ du boulodrome, rue Vincent d'Indy.
- 20. Loto organisé par l'USSU à la Corderie.
- 27. Marché aux puces organisé par le club de tennis de table à la Corderie.

NOVEMBRE

- 02, 09, 16, 23, 24. Théâtre alsacien « De Mamie un de Papi schpinne ! ».
- 17. Concert de l'ensemble les Essenti'elles au Temple Réformé à 16h.
- 22. Soirée beaujolais nouveau organisée par le Rotary Club à la Corderie.
- 30. Concert de l'Avent par le groupe Vocal'Avenue à l'Église Saint-Georges à 20h.
Exposition avicole à la Corderie.

DECEMBRE

- 01. Exposition avicole à la Corderie.
Petit marché de Noël au Temple Réformé de 10h à 18h.
- 04. Commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de l'Alsace Bossue.
- 06. Marché de Noël sur la Place de la République.
- 07. Repas des aînés à la Corderie.
- 14. Concert de Noël par l'Orchestre de Chambre de Sélestat au Temple Réformé à 20h.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3^e vendredi du mois de 16h à 19h sur la place de la République.

NEWSLETTER

Vous souhaitez être tenus informés des dernières actualités concernant la commune ? Inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.sarre-union.fr.



Retrouvez les dernières informations et actualités de la commune sur notre page Facebook **Ville de Sarre-Union**.

échos
ET
images

Directeur de la publication :
Marc Séné

Conception et impression :
Atelier de la Communication

Photos :

- Claude Bortoluzzi
- Julien Bortoluzzi
- Emmanuel Weber
- Associations de Sarre-Union
- Marie-Colette Becker

Bulletin Municipal
de Sarre-Union
Juillet 2024



L'exposition avicole - 3 décembre 2023



Le repas des aînés - 9 décembre 2023

le mot du maire



Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

C'est enfin le début de l'été et l'heure de publier notre bulletin municipal semestriel « Echos et Images » que nous vous encourageons à lire attentivement.

D'emblée, nous avons souhaité promouvoir les différentes actions menées par les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée durant cette année scolaire qui s'achève. Les pages, qui leur sont consacrées, détaillent leurs visites mais également les récompenses obtenues pour leurs travaux et nous souhaitons, à travers ces articles, féliciter nos élèves et leurs enseignants.

Nous avons également décidé de mettre l'accent sur les problématiques que nous rencontrons dans la gestion de notre forêt qui subit une certaine dégradation liée au réchauffement climatique et à la sécheresse de plus en plus marquée ces dernières années. Des reboisements d'essences plus résistantes aux aléas climatiques vont démarrer prochainement. Ces travaux sont subventionnés par la Collectivité Européenne d'Alsace dans le cadre du dispositif « Plan Arbres ». Et parce que chacun d'entre nous doit contribuer à la préservation de notre forêt, nous en profitons pour publier « la charte du promeneur en forêt » qui vous donne tous les conseils utiles pour y avoir un comportement exemplaire lors de promenades.

Nous vous rappelons aussi, comme nous le ferons à chaque numéro dorénavant, les règles de bon voisinage et les consignes de tri en apport volontaire. Nos performances de tri se sont améliorées et nous vous en remercions.

Vous trouverez également une page sur les principaux chiffres budgétaires de la commune, des articles de notre partenariat avec la ligue contre le cancer et différentes informations concernant nos associations.

Enfin, nous consacrons une page à la cérémonie de dévoilement des « Stolpersteine » qui s'est déroulée le 16 juin dernier en présence des personnalités qui ont œuvré à la réussite de cette dernière mais aussi et surtout en présence des descendants de personnes victimes du nazisme. Nous sommes très heureux d'avoir posé ces pierres d'achoppement devant les derniers domiciles des victimes de notre commune et de contribuer ainsi à préserver la mémoire de nos chers disparus.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc SÉNÉ,

Maire de SARRE-UNION



Le concert des Rhinwagges - 6 janvier 2024



La cérémonie de la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation - 28 avril 2024



La cérémonie - 8 mai 2024

Le Groupement d'Intérêts Culturels vous propose

L'Art sous les tilleuls
une activité estivale

9 & 10 juillet 2024

Un été créatif et musical

Pour plus d'informations : www.gic67.fr

Ateliers sur inscription
au 03 88 00 33 03 ou gic67@orange.fr

Sarre-Union Villeneuve



La Kappensitzung - 21 janvier 2024



Le spectacle « Les Fantasticks » de l'Opéra du Rhin - vendredi 5 avril 2024



La pose de la 1^{re} pierre de la nouvelle caserne de gendarmerie - 17 mai 2024



Le dévoilement des Stolpersteine - 16 juin 2024

Trois jours au pas de course dans la ville des J.O. 2024

Les élèves de CM2 bilingues d'Olivia ROTH, les dispositifs ULIS 1 et ULIS 2 de Marie OBERLÉ et Léna MAHLER de l'école élémentaire de Sarre-Union ont visité Paris du 13 au 15 mai 2024.

Pour préparer leur visite à l'Assemblée Nationale, les élèves de l'école élémentaire de Sarre-Union ont invité le député Patrick HETZEL le 15 mars.

Cette rencontre a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle et le quotidien d'un député. Leur impatience de découvrir la Tour Eiffel et la Joconde n'a eu d'égal que leur enthousiasme à visiter l'hémicycle du Palais Bourbon.

Le voyage a commencé tôt, avec un départ de la gare de Sarrebourg à 5h24 le 13 mai. À l'arrivée à Paris, les élèves ont pris un bus jusqu'à la Tour Eiffel, où ils ont monté les 674 marches jusqu'au deuxième étage, profitant d'une vue magnifique à 360 degrés sur la ville. Une croisière sur la Seine a suivi, avec une photo de groupe devant l'horloge du compte à rebours des J.O. de Paris 2024.



La rencontre des élèves avec le député Patrick HETZEL



Photo souvenir devant l'horloge du compte à rebours des J.O.

Le deuxième jour a commencé par une visite au château de Versailles. Malgré la pluie, les élèves ont admiré le bassin du char d'Apollon et les jeux d'eau. La visite s'est poursuivie avec la galerie des Glaces. La journée s'est terminée par une balade à Montmartre et une visite à la Basilique du Sacré-Cœur.

Le troisième jour, les élèves ont visité l'Assemblée Nationale, accueillis par le député Patrick HETZEL. Ils ont ensuite piqué au jardin des Tuileries avant de visiter le musée du Louvre. Ils ont pu admirer la pyramide de verre, la Vénus de Milo, le Grand Sphinx de Tanis, la Victoire de Samothrace, la galerie d'Apollon et la célèbre Joconde.

Le voyage s'est terminé à la gare de l'Est pour prendre le TGV de retour, avec une arrivée prévue vers 22h. Les élèves sont rentrés fatigués mais avec des souvenirs plein la tête.

L'aventure «MATH.en.JEANS»

L'aventure « MATH.en.JEANS » de l'année scolaire 2023/2024 a débuté le 10 octobre 2023.

Les 22 collégiens du collège Pierre Claude et 16 lycéens du lycée Georges Imbert de Sarre-Union ont reçu M. Yohann LE FLOCH, enseignant-chercheur en mathématiques à l'université de Strasbourg. Il a proposé aux élèves plusieurs sujets de recherche sur lesquels ils allaient travailler tout au long de l'année lors de leurs séances hebdomadaires, accompagnés de leurs professeurs de mathématiques.

Tous les deux mois, les élèves ont présenté leurs travaux à l'universitaire lors de séminaires à l'amphithéâtre du lycée. Le groupe a également tenu un stand lors des portes ouvertes du lycée.



Les lycéens devant la maison du savoir à Esch-sur-Alzette.

Point d'orgue de l'année : les élèves, accompagnés de leurs enseignants, se sont rendus pendant trois jours sur le campus universitaire d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) pour le congrès annuel Math en Jeans entre le 15 et le 17 avril. Ils ont exposé les résultats de leurs recherches et découvert les travaux des autres groupes du Grand Est, de Belgique et du Luxembourg.

Près de 400 collégiens et lycéens de 32 établissements scolaires ont participé au congrès. Ils ont également assisté à des conférences de chercheurs en mathématiques et ont profité d'un voyage ludique jusqu'au berceau d'une Europe sans frontières à Schengen.

La visite guidée s'est clôturée par l'accrochage d'un cadenas gravé « MEJ Sarre-Union » au sommet d'une structure métallique devant le musée.

Georges, la mascotte du lycée, a passé trois jours mémorables en leur compagnie. Encore une fois, une année très riche en mathématiques, en dépassement de soi et en découvertes pour ces jeunes chercheurs.

Ce projet a été soutenu financièrement par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, la CEA, la Région Grand Est et l'association Math en Jeans.

« Clap de bronze » pour la classe de CAP Chaudronnerie

« Je filme le métier qui me plaît », tel était le thème du concours auquel a participé la classe de CAP RICS (Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudure) du Lycée Georges Imbert de Sarre-Union.

Encadrés par leurs professeurs Frédéric VOLTZ et Lucien ANTHONY, leur objectif était de réaliser une vidéo d'une durée de 3 minutes maximum sur un métier, du scénario au montage. Ils ont bénéficié du soutien de la ville de Sarre-Union à travers l'aide précieuse d'Emmanuel WEBER du service communication de la commune.

Intitulée « Mission : possible ! », leur vidéo a été réalisée sous la forme d'une parodie d'un film d'action célèbre pour présenter les métiers de la chaudronnerie industrielle. Elle a été sélectionnée en compétition officielle puis, à l'issue du vote du jury le 29 mai dernier, elle a été primée par un « Clap de bronze ». Une belle reconnaissance qui fait aujourd'hui leur fierté !



La vidéo réalisée par la classe de CAP Chaudronnerie a été primée au concours « Je filme le métier qui me plaît ».

Visionnez leur vidéo à l'adresse suivante :
www.parcoursmetiers.tv/video/16956-mission-possible

Des collégiens de Sarre-Union récompensés par le 2^e prix du Gouverneur militaire de Metz

Les élèves de 3^e2 du collège Pierre Claude de Sarre-Union ont participé avec leur professeure de français Mme KLEIN au prix du Gouverneur militaire de Metz.

Cette année, la thématique était « La libération de l'Est de la France en 1944 ». Les élèves ont choisi de s'intéresser à la libération de l'Alsace Bossue, en particulier la libération de Sarre-Union.

Pour cela, ils ont contacté des intervenants extérieurs, notamment M. Jacques WOLFF qui est venu leur parler de la libération de Sarre-Union, mais aussi M. Paul ANTHONY, vice-président du Groupe d'Histoire Locale de Diemeringen.

Sarah KLEIN est allée interviewer et enregistrer les paroles de M. Pierre GUTH de Sarre-Union qui était enfant à cette période et qui vit toujours à Sarre-Union aujourd'hui. Son témoignage a été écouté en classe avec les élèves.

Les élèves ont également découvert qu'un pilote de chasse américain, le capitaine William Robert WINTERS, avait été enterré dans la forêt Wolfskirchen après que son avion ait été abattu. Tout cela leur a donné beaucoup d'idées pour écrire des poèmes.

Ils ont choisi la forme poétique pour évoquer la libération de l'Alsace Bossue en 1944 et ont obtenu le 2^{ème} prix du Gouverneur ! Ces poèmes ont également été récompensés dans le cadre du concours de poésie organisé par le comité local du Souvenir Français.

La remise des récompenses a eu lieu le mercredi 5 juin au palais du Gouverneur militaire de Metz, le général Yann GRAVÊTHE, en présence des 3 classes primées.

Les élèves ont visité le palais du Gouverneur et ont été récompensés lors d'une cérémonie. Après un repas au palais, l'armée les a emmenés visiter le site du Hackenberg qui fait partie de la ligne Maginot.



Les trois classes primées, ici en compagnie du gouverneur militaire Yann GRAVÊTHE, garderont un souvenir mémorable de cette journée.

Cette expérience a permis de sensibiliser la jeunesse à l'esprit de défense, à la citoyenneté, et au devoir de mémoire.

En janvier 2024, le Comité du Souvenir Français de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue a proposé son tout premier concours de poésie, labellisé par l'État « Mission Libération ».

104 jeunes ont travaillé sur le sujet « La Libération de l'Alsace Bossue » et produit 45 poèmes qui reflètent le cœur et l'investissement de ces jeunes citoyens. Les poèmes figurent dans un document consultable sur le site Web : www.sarre-union.fr, rubrique « Actualités ».

Tous les jeunes ont reçu du Souvenir Français le diplôme de « Gardien de la Mémoire ».

Les poètes-citoyens ont eu le plaisir et l'honneur de lire leur production à Sarre-Union le 28 avril à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation, également lors de la cérémonie du 8-Mai, mais aussi à l'occasion d'autres cérémonies dans la région comme le Memorial Day organisé à Wolfskirchen par la Société d'Histoire de l'Alsace Bossue.

La forêt : un milieu fragile à préserver

Yann DREIDEMY, garde-forestier à Sarre-Union



Yann DREIDEMY accompagné de sa chienne Raïka

En poste à Sarre-Union depuis le 1^{er} décembre 2022, Yann DREIDEMY vit son métier de garde forestier avec passion.

À 23 ans, il est responsable des 317 hectares de la forêt communale de Sarre-Union et plus largement des forêts du triage de Sarre-Union qui comprend onze communes.

Nommé plus justement « Technicien forestier territorial », ses missions au sein de l'ONF sont de gérer et protéger la forêt mais aussi de garantir sa pérennité tout en assurant une mission de surveillance et de police.

Originaire de Holving et demeurant actuellement à Keskastel, son intérêt pour la forêt est née à l'âge de 15 ans suite à un stage effectué auprès du garde forestier de Sarralbe, François LUCAS. Après un baccalauréat scientifique, il décide de poursuivre ses études en obtenant un BTS « Gestion des forêts » à Mirecourt complété par un stage chez le garde-forestier de Diemeringen, William MORTZ.

Son premier emploi, il l'exercera dans l'Aube, près de Troyes durant 9 mois puis il reviendra à Sarre-Union prendre la relève de Fredy BOHN pour gérer les près 1000 hectares de forêt que compte le triage de Sarre-Union.

Placé sous l'autorité de Henri LEY, responsable de l'Unité Territoriale « Alsace Bossue », Yann est passionné par tous les aspects ayant trait à son métier. « J'aime beaucoup ce métier de contact qui me permet de travailler pour l'intérêt de la forêt et de la biodiversité » explique-t-il.

Et le travail ne manque pas, la forêt ayant été très impactée par les conditions climatiques extrêmes de ces dernières années. Travaillant souvent dehors, par tous les temps, Yann est observateur et sait repérer les dégâts dans une forêt.

Il décide des arbres qui doivent être abattus, quelles parcelles sont à replanter, avec quelles essences, il dresse des bilans, réalise des études et propose des solutions.

Yann est inséparable de Raïka, son fidèle compagnon de travail, un Braque Allemand à poil dur (appelé aussi Drahthaar), une femelle de 4 ans qui le suit partout.

Un parcours de santé agrémenté d'un arboretum



Le parcours de santé de Sarre-Union est fréquenté par le public tout au long de l'année.

Situé en forêt le long de la route d'Oermingen, le parcours de santé de Sarre-Union est l'endroit idéal pour une balade sportive en forêt.

Créé il y a environ 45 ans à l'initiative du Rotary Club Sarre-Union Alsace Bossue sous la présidence de Pierre HACQUARD, il est régulièrement entretenu par la commune.

Le parcours de santé accueille du public toute l'année, à toute heure de la journée. Les promeneurs et membres d'associations sportives locales comme de Sar'running Club aiment fréquenter le lieu qui offre un parcours agréablement ombragé en été.

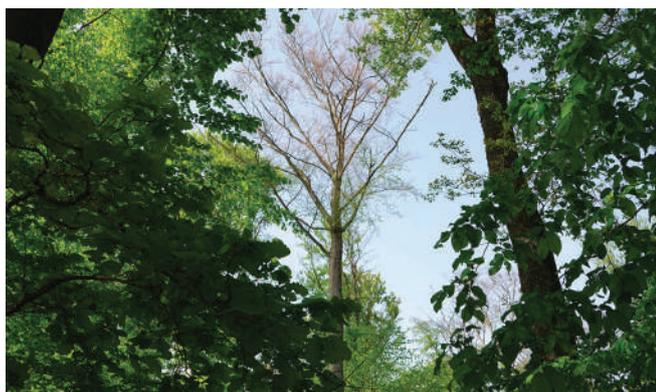
Au long du parcours de deux kilomètres, de nombreux agrès proposent des exercices musculaires et d'endurance pour entretenir votre forme. Chaque année, une société procède à leur vérification complète en se basant sur les décrets en vigueur.

Une sécurisation de la petite passerelle en bois qui se trouve sur le parcours est actuellement à l'étude en raison de sa vétusté. Restaurée à plusieurs reprises, elle sera remplacée par une structure plus durable, composée de parties en acier et de caillebotis anti-glisse.

Le parcours de santé est agrémenté d'un arboretum. On peut notamment admirer l'un des arbres les plus remarquables de la région, un chêne sessile de près de 300 ans et de 30 mètres de haut.

L'accès parcours de santé est interdit aux deux-roues (vélos, motos) et aux quads.

La forêt de Sarre-Union face au réchauffement climatique



Le dépérissement des hêtres se remarque par la nette perte du feuillage au sommet.

En 2023, l'Inventaire Forestier National (IFN) a révélé des forêts françaises de plus en plus affectées par le changement climatique, avec notamment une accélération de la mortalité des arbres.

L'état sanitaire de la forêt de Sarre-Union ne fait pas exception à ce constat qui reste préoccupant. Cette dégradation est liée au réchauffement climatique et à la sécheresse de plus en plus marquée ces dernières années. De nombreuses parcelles sont concernées par le dépérissement, principalement des hêtres, frênes et épicéas.

Un reboisement nécessaire

Un projet de reboisement est en cours en forêt de Sarre-Union. Celle-ci est subventionnée dans le cadre du dispositif « Forêts d'Avenir d'Alsace », issu du « Plan Arbre » de la Collectivité européenne d'Alsace pour soutenir les communes forestières dans la replantation d'arbres accompagnant la régénération naturelle. La parcelle 1 notamment, où se situe le parcours de santé, est une surface de 3 ha concernée par ce projet de reconstitution.

Les essences privilégiées pour le reboisement sont les sapins de Bornmuller, tilleuls et cormiers, afin de rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique en apportant des essences adaptées au climat de demain.

Le reboisement s'effectue par la création de placeaux de 3m x 3m où 9 arbres sont mis en concurrence. Il s'agit d'une plantation de regarnissement en complément de la régénération naturelle déjà présente dans la parcelle. Le choix de l'emplacement du placeau se fait dans des zones vides (où il y a absence de régénération), le but étant de faire croître des essences différentes de celles déjà présentes dans la parcelle.



Concernant le frêne, la maladie s'appelle la charlarose. Il s'agit d'un champignon microscopique attaquant l'arbre par les feuilles et le collet (zone entre la tige et les racines). Il provoque un flétrissement puis le dessèchement du feuillage, des rameaux et des jeunes pousses. Le chancre peut également apparaître sur l'écorce. Il s'agit d'une lésion nécrosée causée généralement par une attaque bactérienne ou de champignons.

Concernant le hêtre, la principale cause du dépérissement est la hausse des températures et les sécheresses à répétition. Les arbres commencent à dépérir du haut vers le bas. On remarque ce dépérissement par une perte importante du feuillage au sommet.

Pour les épicéas, leur dépérissement est causé par la prolifération d'insectes, les scolytes. Ces petits coléoptères de quelques millimètres creusent des galeries sous l'écorce empêchant l'arrivée de la sève et condamnant les arbres par milliers.

Ils apprécient la chaleur et le réchauffement climatique actuel ainsi que le radoucissement des hivers qui accentuent leur multiplication. Ils passent sous l'écorce des épicéas et les « tronçonnent » de l'intérieur. On peut d'ailleurs repérer de la sciure rougeâtre qui s'écoule sur les troncs avant que l'écorce se décolle et que la totalité de l'arbre sèche sur place.

Des mares à préserver

Près d'une vingtaine de mares sont réparties dans la forêt de Sarre-Union. Certaines sont temporaires alors que d'autres sont permanentes. Les plus grandes ont près de 70m de long tandis que les plus petites ne dépassent pas 5m, pour une profondeur moyenne de 30cm à 60cm.

Les mares sont des lieux de vie précieux pour les animaux et les plantes dépendant des milieux humides comme les grenouilles rouges que l'on peut y observer. Elles contribuent aussi à la préservation de la ressource en eau. Sans elles, les mammifères, les oiseaux et même les insectes déserteraient les lieux. Le maintien des mares est ainsi une préoccupation majeure dans la gestion forestière.

Les mares de la forêt de Sarre-Union ont été entretenues l'an passé (bûcheronnage et débroussaillage). D'une réelle plus-value paysagère, ces travaux assurent un meilleur fonctionnement de l'écosystème forestier.



A proximité du parcours de santé, une mare abrite une multitude de grenouilles rouges.

La charte du promeneur en forêt



La forêt est lieu propice pour se balader. Mais quand on aime la forêt, on la préserve ! Nous vous proposons donc une sélection de gestes éco-responsables à adopter pour une faune et une flore riches et diversifiées. Lors de votre prochaine sortie pensez-y, chaque geste compte !

Respectez la faune

Il est nécessaire de respecter la tranquillité des animaux. ne vous approchez pas trop près d'eux car cela peut perturber leur comportement et donc vous mettre en danger. Évitez de les nourrir. Même si cela peut sembler bienveillant, vous risquez d'altérer leur instinct sauvage et de les éloigner de leur mode de vie naturel. Ne touchez pas les petits animaux, leur mère pourrait les abandonner par la suite. La perturbation volontaire de la faune protégée est passible d'une amende de 750€.

Restez sur les chemins

Lors de vos promenades en pleine nature, il est important de rester sur les sentiers balisés afin de préserver l'environnement. S'éloigner des chemins autorisés, risque d'accélérer l'érosion des terrains fragiles et d'endommager la végétation du sous-bois. Faites également attention aux jeunes pousses, tout particulièrement les jeunes plants des parcelles en renouvellement.

Les cueillettes

Ramassez au maximum 5 litres (un panier) de baies, fruits, champignons... par jour. Cueillez l'aspérule ou les fleurs avec modération, au maximum une poignée. Faites attention à tous les champignons car même les non comestibles ne doivent pas être piétinés. Si vous cueillez des baies près du sol, n'oubliez pas de les cuire pour éliminer les éventuels parasites.

Les zones de chasse

Par respect de la chasse, toutes autres activités sont interdites avant le lever et après le coucher du soleil. Il est également interdit de pénétrer dans les zones de battues de chasse signalées par des panneaux. Pensez à consulter le calendrier des jours de chasse disponible sur le site internet de l'ONF (www.onf.fr) pour connaître les dates et les zones concernées.

Les chantiers forestiers et les tas de bois

Veillez à respecter la signalisation des chantiers, qui balise les zones dangereuses (risques de chutes d'arbres, circulation d'engins...) et marque l'interdiction d'entrer.

Considérez le travail des forestiers. Ils trient et entreposent les bois sur les bords des routes forestières. Si ces empilements très lourds (plusieurs tonnes) sont déséquilibrés, ils peuvent s'écrouler et causer des dommages considérables. C'est pourquoi il est important de ne pas les escalader.

Les feux

Fumer, allumer un feu ou faire un barbecue en forêt est interdit toute l'année. Du 15 mars au 30 septembre, cette interdiction est élargie à une zone située à moins de 200m d'une forêt selon l'arrêté préfectoral du 10 juin 2024. Tout contrevenant est passible d'une amende de 135€ et d'une peine d'emprisonnement en cas d'incendie.

Le bois mort

Veillez à préserver le bois mort en le laissant au sol. Sa décomposition permet le retour des minéraux dans le sol, nécessaire à la bonne santé des arbres. C'est pourquoi il est préférable de renoncer à le ramasser même pour construire des cabanes en famille.

Les déchets

Veillez à emporter vos déchets. Les poubelles ont été supprimées volontairement car les animaux, en les fouillant, se blessaient et s'étouffaient.

Évitez tous les types de dépôts sauvages, même les déchets verts et alimentaires. Les uns favorisent le développement de plantes envahissantes, les autres sont un danger pour les animaux qui perdent leur instinct sauvage et risquent de s'empoisonner. Abandonner des déchets en forêt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Les cyclistes et cavaliers

Ils peuvent circuler exclusivement sur les routes et chemins forestiers. Sur les sites très fréquentés, vélos et chevaux peuvent être autorisés uniquement sur les chemins larges (au moins 2,50m) et les itinéraires balisés. La circulation des cavaliers et VTT sur les chemins non balisés entraîne le tassement des sols, accélère l'érosion et dérange les animaux. Attention aux piétons, ceux-ci ont toujours la priorité. Ne pas respecter cette réglementation est passible d'une amende de 1500€.

Les animaux de compagnie

Pour éviter tous dommages à la faune sauvage et surtout lors des mises bas, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin et la promenade doit s'effectuer uniquement sur les chemins. C'est la période des naissances, les nouveaux-nés sont vulnérables et pourraient être facilement pris pour cible par les chiens.

À noter que la contravention pour un chien non tenu en laisse en forêt s'élève à 750€.

Votre chien est votre fidèle compagnon, vous lui faites confiance, mais n'oubliez pas que certaines personnes ont peur des animaux.

Les véhicules à moteur

Ne circulez que sur les routes autorisées. Les routes fermées à la circulation sont signalées par un panneau d'interdiction ou une barrière. Même ouverte, elle équivaut à une interdiction de circuler. Circuler dans les milieux naturels ou les chemins non carrossables érode les sols, dérange la faune, est dangereux et engendre des nuisances sonores et de la pollution. Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende maximale de 1500€ et d'une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans. Le véhicule peut également être saisi.

En forêt, je veille à respecter le travail des professionnels de la forêt et à être attentif aux autres. Afin de maintenir la biodiversité des pratiques en forêt (détente, sports, cueillette, chasse, pratique artistique...) la tolérance de chacun est requise.

Quelques conseils avant de partir en balade

1. **Consultez la météo** : la forêt est dangereuse en cas d'intempéries, avec des risques accrus de chutes de branches ou d'arbres.
2. **Équipez-vous** de bonnes chaussures, d'eau et d'un en-cas.
3. **Portez** des vêtements couvrant bras et jambes pour limiter les risques (tiques ou chenilles qui peuvent être urticantes).
4. **Emportez** une carte et apprenez à se repérer pour plus de sécurité.



Les Stolpersteine dévoilés à Sarre-Union

La cérémonie de dévoilement des Stolpersteine a eu lieu le 16 juin 2024, en présence du Député Patrick HETZEL, de Paul ANTHONY, chargé des recherches et des activités pédagogiques de l'association Stolpersteine 67 et membre de la Société d'Histoire de l'Alsace Bossue, de Martine MARCINKOWSKI, vice-présidente du Souvenir Français de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue, de M. BLUM, Aumônier militaire, et de descendants des personnes victimes du nazisme.

Ces Stolpersteine – pierres sur lesquelles on trébuche symboliquement – conçues par l'artiste allemand Günther DEMNIG, sont recouverts d'une plaque de laiton sur laquelle sont gravés le nom et le sort de chaque victime du nazisme.

Depuis les années 1990, près de 80 000 d'entre elles ont été installées en Allemagne (les premières sans autorisation dont les 55 pierres encastrées à l'issue d'un projet « Artistes à la recherche d'Auschwitz » à BERLIN en 1996) puis dans toute l'Europe.

Des pavés de mémoire ont également été posés plus près de nous : STRASBOURG, MUTTERSHOLTZ, HERRLISHEIM PRES COLMAR, BOUXWILLER, INGWILLER et DIEMERINGEN.

Ces Stolpersteine, posés devant les derniers domiciles des victimes, visent à inscrire leur souvenir au cœur de notre bourg, là où nous vivons aujourd'hui et non dans un endroit sanctuarisé. Les habitants et les passants pourront s'incliner pour lire les inscriptions et prendre conscience que les persécutions ont commencé dans leur voisinage immédiat, parfois dans l'indifférence des contemporains de l'époque.

Ce sont 15 Stolpersteine qui ont été posés à 8 adresses de la commune :

- 4 Place de la République : Myria, Lucien et Fanny WOLFF.
- 8 Rue de Phalsbourg : Elvire et Robert DREYFUSS.
- 12 Rue de Phalsbourg : Berthe DAVID.
- 35 Grand'Rue : Nora et Henri LEVY.
- 11 Grand'Rue : Jules, Anne et Jacqueline WOLFF, Paulette KAHN.
- 4 Grand'Rue : Samuel SEMIAK.
- 19 Rue Frédéric Flurer : André ARON.
- 14 Rue de Bitche : Fernand KEIM.



Le dévoilement des Stolpersteine - 16 juin 2024

Le budget 2024 en quelques chiffres

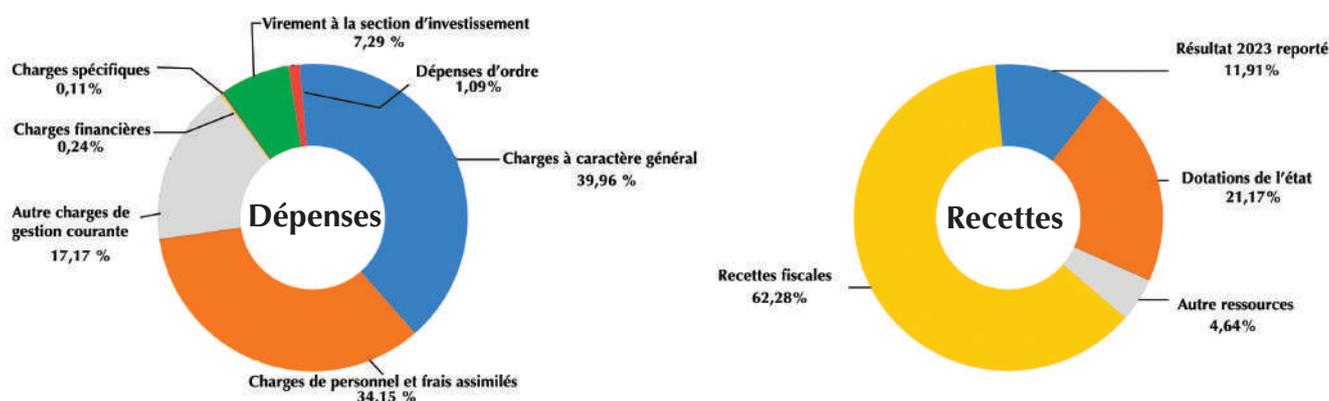
Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'année. C'est un document annuel qui constitue la traduction des grands choix politiques de la commune. Il est divisé en deux parties :

- La section de fonctionnement, qui permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie,
- Et la section d'investissement, pour mettre en œuvre les projets communaux.

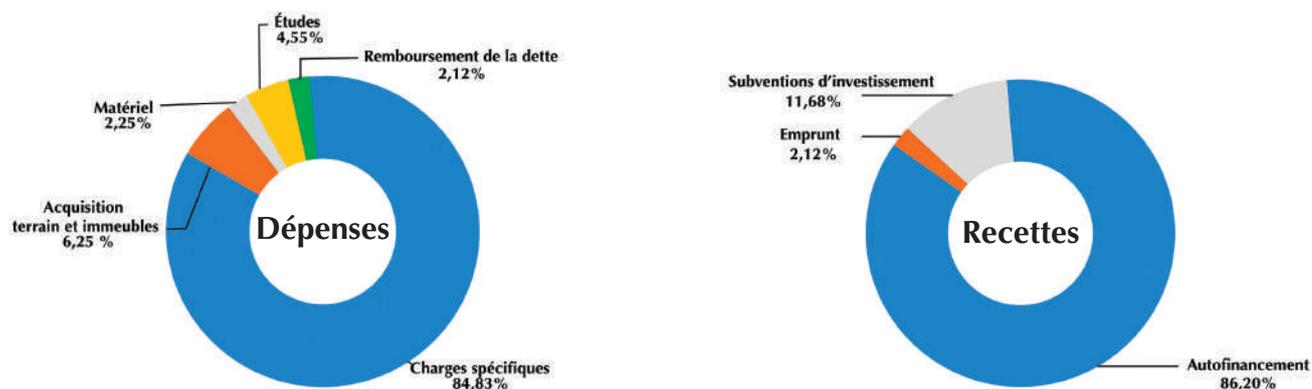
BUDGET 2024 DE LA COMMUNE : 7 millions d'euros

FONCTIONNEMENT : 3 802 010 €

La section de fonctionnement est en léger recul, à hauteur de 48 000 €, par rapport à l'exercice 2023. Toutefois, la gestion saine de cette section permet un virement à la section d'investissement à hauteur de 277 000 € cette année, contre 240 000 € l'an passé.



INVESTISSEMENT : 3 201 000 €



Les principales opérations suivantes sont prévues :

La réfection de la route de Schopperten est en cours. Montant inscrit en 2024 : 774 000 €

Après plusieurs études, la toiture du Temple Réformé fera prochainement l'objet d'un marché de travaux. Montant inscrit en 2024 : 150 000 €

Enfin, les premières démarches concernant la maison de santé sont en cours. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée par la commune. Il s'agit du groupement Plan Libre - SETUI de Strasbourg. Suite aux études portant sur le bâtiment existant et le terrain, cette équipe est maintenant chargée de présenter le projet le plus pertinent possible aux professionnels de santé et aux élus.

Les règles de bon voisinage

Dans un appartement ou une maison, pour vivre en bon voisinage, quelques règles doivent être respectées. Certaines, toutes simples, découlent d'un savoir-vivre logique, tandis que d'autres font l'objet d'une réglementation particulière.

Les nuisances sonores

Pour la tranquillité et la santé des habitants et du voisinage, tout bruit causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution à l'intérieur ou à l'extérieur de toute habitation ou dépendance est interdit.

Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, **vos bruits de bricolage ou de jardinage avec des appareils bruyants** (tronçonneuse, perceuse, tondeuse, etc.) **ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

Aucune activité bruyante n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

L'utilisation d'appareils audiovisuels et d'instruments de musique doit également faire l'objet d'un usage respectueux des règles élémentaires de bon voisinage. En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne ou nocturne.

Les animaux

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques sur la voie publique. Tout contrevenant est passible d'une contravention de 2^e classe, soit 35 €. **Les propriétaires de chiens sont tenus de les maintenir en laisse. Leurs propriétaires doivent ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics** sous peine d'une amende de 135 €.

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée (dans un logement, sur un balcon, dans un jardin...), un animal susceptible par son comportement de porter atteinte à la tranquillité publique. Aux promeneurs de chiens : pensez à ceux qui passent la tondeuse, débroussailleuse dans les espaces verts minés de déjections, ainsi qu'à tous piétons.

Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets de jardin) **à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit.**

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers et peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen. Son accès étant limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchèterie.

Les horaires d'été de la déchèterie de Thal-Drulingen



	Du 1 ^{er} mars au 31 octobre
Lundi	13h à 17h45
Mardi	Fermé
Mercredi	7h30 à 8h30 (professionnels) / 8h30 à 11h45 et 13h à 16h45 (particuliers)
Jeudi	13h à 17h45
Vendredi	7h30 à 8h30 (professionnels) / 8h30 à 12h45 (particuliers)
Samedi	8h à 11h45 et de 13h à 16h45

Rappel sur les consignes de tri

Depuis 2 ans, tous les emballages ménagers se trient !

Le tri en pratique

1/ C'est un EMBALLAGE. Vous pouvez déposer le déchet dans l'un des conteneurs : jaune, bleu ou vert.

2/ Inutile de laver les déchets, il suffit de bien les vider.

3/ Déposez vos emballages individuellement dans les conteneurs, sans les superposer ou les mettre dans des sacs.

Les sacs oranges ou noirs ne sont plus collectés. Les bacs contenant ces sacs ne sont plus ramassés.
Les bacs roulants doivent être rentrés au cours de la journée du ramassage.

Rappel des consignes de tri en apport volontaire

LES CONTENEURS VERTS POUR LES BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE



LES CONTENEURS JAUNES POUR LES EMBALLAGES

N'y jetez pas d'objets en plastique, de sacs fermés, de déchets dangereux.



LES CONTENEURS BLEUS POUR LES PAPIERS ET LES PETITS CARTONS

Les gros cartons sont à déposer en déchèterie pour ne pas encombrer le conteneur.



Les aires d'apport volontaire de tri de Sarre-Union sont situées à plusieurs emplacements :

Sur le parking de la gare, route d'Oermingen (en amont du cimetière à droite), rue Vincent d'Indy (à côté de la maison des services), et à la Villeneuve (intersection de la rue de Fénétrange et de la rue du Magasin).



Le tri est un geste citoyen, merci pour votre collaboration !

Parcours rose : deux chèques remis à la Ligue contre le cancer



La 1^{re} édition du « Parcours rose » à Sarre-Union a permis de récolter une somme totale de 5200 € au profit de la Ligue.

Le 21 octobre 2023, Sarre-Union accueillait la première édition du « Parcours rose » au profit de la Ligue contre le cancer. Avec un total de 350 participants, cet événement organisé dans le cadre de l'opération « Octobre rose » s'était achevé sur un bilan très positif.

Il était soutenu par de nombreux bénévoles et des associations locales comme le Sar'running Club, le club de pétanque La Boule d'Or, le Rotary Club Sarre-Union Alsace Bossue et les sapeurs-pompiers.

Ainsi le 8 décembre 2023, lors de l'assemblée générale du Sar'running club, deux chèques ont été remis au profit de la Ligue. Un premier chèque de 2130 euros a été remis par la société Kréazone de Keskastel correspondant à la vente de T-shirts. Le second, d'un montant de 3070 euros, correspond aux sommes récoltées lors des inscriptions et lors de la vente de cafés et de gâteaux.

La prochaine édition du parcours rose se tiendra le 19 octobre 2024. Les bénévoles désirant prêter main forte peuvent contacter Pascal SCHLOSSER au 06 51 88 32 93 ou Christophe SCHOENACKER au 06 11 89 23 05.

La commune de Sarre-Union a inauguré ses Espaces sans tabac

Le vendredi 7 juin 2024, la commune de Sarre-Union a inauguré ses « Espaces sans tabac ».

L'événement a réuni devant le groupe scolaire : Gilbert SCHNEIDER, président de la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin, Robert HERRMANN, membre du bureau de la Ligue, Noémie PONSIN chargée de prévention à la Ligue, des conseillers municipaux parmi lesquels Christophe SCHOENACKER, également coordinateur de l'Espace Ligue Relais de l'Alsace Bossue et des bénévoles de l'Espace Ligue.

Les « Espaces sans tabac » sont des lieux identifiés où la consommation de tabac est interdite. Ce label est mis à disposition par la Ligue aux communes qui en choisissent les lieux. À Sarre-Union ils se situent devant l'école élémentaire, devant l'école maternelle, rue du Chalet, à l'aire de jeux, au city-stade, et au patio du Centre socio-culturel.

Notons que Sarre-Union est une commune pilote du projet « Espace sans tabac » dans le Bas-Rhin. La Ligue contre le cancer 67 y teste de nouvelles formes de communication et de nouvelles actions au plus près de la population, notamment les « médiations tabac ». L'objectif est de sensibiliser au respect des « Espaces sans tabac » et d'essayer de « dénormaliser » la consommation de tabac. Avec les données recueillies depuis 2018 dans les communes pilotes, l'idée est d'éditer un guide de recommandations. Celui-ci sera suivi par la Ligue au niveau national afin d'accompagner les futures actions en faveur des « Espaces sans tabac ».



Terrains à vendre

La commune de Sarre-Union propose à la vente une parcelle de 10 ares située au 20A rue des Pervenches.



Plusieurs lots sont également disponibles au lotissement Les Sorbiers.



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la mairie de Sarre-Union au 03 88 01 14 74.

Fleurissement : un usage de plantations pérennes

Confrontée depuis plusieurs années à des conditions météorologiques exceptionnelles et des restrictions d'arrosage répétées, la commune de Sarre Union a opté pour un fleurissement en majorité durable.

Ainsi il a été décidé de conserver des plantes annuelles traditionnelles au niveau des jardinières, suspensions et bacs béton.

Par contre l'ensemble des fascines et espaces de plantations au sol accueillent des plantes vivaces vouées à rester en place toute l'année, ce qui permettra également la mise en terre de façon pérenne des bulbes de printemps.

Ainsi limiter l'arrosage, l'entretien et les temps d'intervention permet d'optimiser le travail de nos agents.

Les agents de la commune travaillent au quotidien à rendre Sarre-Union plus fleurie, attractive et propre. Mais ils ont aussi besoin de vous !

En respectant les espaces verts, en assurant le nettoyage des trottoirs devant votre habitation, jusqu'au pied de la façade, en



Tout au long de l'année et particulièrement lors du fleurissement, les ouvriers communaux oeuvrent à l'amélioration du cadre de vie.

jetant les mégots de cigarette et autres déchets dans les poubelles et containers prévus à cet effet et en ramassant les déjections de votre animal qui provoquent de nombreux désagréments, vous participez aussi à l'embellissement de la commune et au bien-être de tous. Merci d'avance de votre civisme !

Association Emploi Service



Des services sur mesure, adaptés à vos besoins!
(Ménage, Repassage, Jardinage...)

L'Association Emploi Service et son équipe vous accueillent

7 Rue du Chalet à Sarre-Union
Tél. 03 88 00 25 83 – Mail: ai-emploi-service@orange.fr
Venez découvrir notre nouveau site internet:
www.emploiservice.alsace

Club Vosgien : découvrir les sentiers d'Alsace Bossue

Le Club Vosgien de Sarre-Union propose des sorties deux fois par mois tout au long de l'année, principalement le mercredi matin ou après-midi. Les marcheurs peuvent choisir des randonnées de 4/5km ou de 9/10km, souvent suivies d'un moment convivial autour d'un repas tiré du sac ou pris dans un restaurant local. Quelques sorties sont également programmées les dimanches matin.

Le secteur du Club Vosgien de Sarre-Union englobe une trentaine de communes entre Siltzheim et Goerlingen, entre Domfessel et Altwiller. Les 17 sentiers balisés s'étendent sur 205km, du plus long sentier de la Sarre (43km) au plus court, un parcours de 4km sur les traces des Chênes Napoléon près d'Eschwiller.

L'entretien et le balisage des sentiers sont des tâches essentielles qui permettent à tous les randonneurs de découvrir la région.

N'hésitez pas à nous rejoindre, quel que soit votre âge, pour randonner, passer un bon moment et entretenir nos chemins !



Les randonnées du Club Vosgien sont toujours très suivies.

Contact :

• Didier SCHMIDT – Président
Tél : 06 56 68 43 86
Mél : cv.sarreunion@gmail.com
Facebook : Club Vosgien Sarre-Union

La Boule d'Or : un début de saison prometteur



Contact : Nicole BOOS - Présidente Tel : 06 20 92 69 63.

Le club de pétanque La Boule d'Or de Sarre-Union a démarré sa saison 2024 avec un concours le samedi 4 mai.

Prochains concours en formation doublette :

- Samedi 3 août à 14 h (inscription à partir de 13 h).
- Samedi 7 septembre à 14 h (inscription à partir de 13 h)

Les entraînements se déroulent de mai à septembre tous les soirs à partir de 18 h 30 au boulodrome, rue Vincent d'Indy.

Bilan de la saison pour l'association Clip Tonic

La saison de danse moderne s'achève en beauté, marquée par les résultats remarquables obtenus par le groupe Zen lors des concours régionaux.

- 1^{re} place au concours de Villers-lès-Nancy le 3 février.
- Place d'honneur au concours de Monswiller le 24 février.
- 1^{re} place au concours de Farébersviller le 10 mars.
- 3^e place au concours de Rohrbach-lès-Bitche le 6 avril.
- Place d'honneur au concours de Joeuf le 13 avril.

Le groupe pré-juniors Ladies'L, actuellement en cours de restructuration, n'a pas participé aux concours cette année.

L'Association Clip Tonic rappelle ses activités au complexe sportif de la corderie salle 3 au sous-sol :

- Danse moderne pour enfants et adultes.
- Danse latino inspirée de la Zumba.
- Country et Line dance

La reprise est prévue début septembre. Le planning hebdomadaire sera diffusé sur le site Facebook de l'association.



Le groupe Zen de l'association Clip Tonic lors d'un concours régional.

Contact : Sylvie RINN - Présidente Tel : 06 83 64 35 62.

Une page se tourne à la Philharmonie

En janvier dernier, la Société Philharmonique de Sarre-Union a donné son traditionnel concert d'hiver au Centre socio-culturel. Au programme figuraient des musiques de films de Charlie Chaplin, la formation jouant en même temps que les gags diffusés sur grand écran ! Un hommage a été rendu à Georges MELCHIORI. Tour à tour saxophoniste, trompettiste et puis barytoniste, « Jojo » tire sa révérence après 41 ans d'engagement en tant que président de la Société Philharmonique. Comme il le dit, « il est temps de passer le flambeau ». À 85 ans, il reste néanmoins musicien à la philharmonie qu'il a intégré en 1956. Il partage depuis 68 ans sa passion de la musique grâce aux nombreux concerts et commémorations patriotiques. Nous lui sommes très reconnaissants et lui souhaitons bonne continuation, en musique !

Afin de pérenniser nos activités (école de musique et philharmonie), nous recherchons un président pour prendre la relève. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter l'école de musique au 03 88 00 36 97 ou à ecmusdans@orange.fr



Les orchestres de Sarre-Union, Keskastel et Phalsbourg réunis pour le final.

Le samedi 25 mai 2024, à l'occasion de la Fête des Mères, les musiciens sous la direction de Claude WINSTEIN ont donné un concert à la salle de spectacle. L'Entente Musicale de Keskastel sous la direction de Nathalie KLICKI GERBER qui a rejoint l'orchestre pour une première partie en commun. Après la pause, c'est l'orchestre invité, l'Union Musicale de Phalsbourg, qui a investi la scène. Celle-ci avait invité la Philharmonie à jouer à Phalsbourg au printemps. Sous la direction de Laurence MARTIN, leur répertoire a mêlé musiques de film et chansons pop.

Contact :

Louise JUNG - membre du comité Tel : 06 71 61 18 55.
<https://ste-philharmonique-su.webador.fr/>

Association Arizona : 33 ans de passion pour la danse



L'un des tableaux représentait le Moulin Rouge et son French cancan.

Elle compte 10 groupes de danseurs âgés de 5 à 32 ans encadrés par cinq animatrices : Karen Sinnah, Clara Lorier, Samantha Muller, Marcelle Meder et Pascale Fromageat.

Contact :

Danse moderne : arizona.danse@gmail.com.
Zumba : arizona.danse2@gmail.com / 06 77 91 59 64.

Les cours de danse ont lieu à la corderie les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis de 9h30 à 18h.

Des cours de danse fitness type Zumba, pour ados et adultes, sont animés par Murielle Heim Muller et ont lieu les mercredis de 20h à 21h à la corderie (salle 1).

L'association propose également des stages avec des intervenants extérieurs pour faire découvrir aux élèves différents styles de danse. Les dix groupes de danse de l'association ont présenté un magnifique gala, fruit de leur intense travail, les 1er et 2 juin derniers à la salle de spectacle.

En pas moins de 31 tableaux chorégraphiques autour du thème de la ville de Paris, ils ont emmené le public à travers les rues de la capitale le temps d'une agréable balade de près de deux heures.

Les 92 danseurs ont su captiver le public au fil des chorégraphies enchaînées sans aucun temps mort, de l'Opéra Garnier jusqu'au Moulin Rouge pour un final en apothéose.

Tennis de table : des résultats encourageants



Paul David

La saison 2023-2024 s'est achevée avec des résultats encourageants pour les différentes équipes du club de tennis de table de Sarre-Union.

Nos juniors se sont bien comportés, perdant de justesse contre Schirrhein et Schleithal, mais l'emportant face à Betschdorf. Mention spéciale à René Dorain qui n'a perdu aucun match en championnat jeunes.

Contact : Eric MESSEMER - Président Tel : 06 18 42 69 91.

Performances des Équipes :

- Équipe Fanion en GE2 : maintenue en terminant 5°.
- Équipe 2 en GE5 : obtient une belle 3° place.
- Équipe 3 en GE5 : se classe 4° de sa poule.
- Équipe 4 en GE7 : 1° place de son groupe.

L'année dernière, l'équipe 4 en GE7 était dernière de sa poule. Bravo à cette équipe essentiellement composée de jeunes issus du club.

Horaires d'entraînement :

- Jeunes : Mardi et jeudi de 17h30 à 19h.
- Séniors : Séance libre le lundi de 19h à 21h et séance dirigée le jeudi de 19h à 21h.

DÉCÈS :

- MERCIER Jean-Marie 02/12/2023
- MARTIN Gérard 25/12/2023
- LAMM Renée veuve FREIDINGER 04/01/2024
- GEYER Sophie veuve IRION 06/01/2024
- GRAFF Germaine veuve KANZLER 11/01/2024
- BORDONNE Fabien 12/01/2024
- WILHELM Jeanne veuve SENGELE 18/01/2024
- SAUR Marie-Louise veuve ARNOLD 18/01/2024
- GUBENO Marie veuve JUNG 18/01/2024
- MAURER Paul 20/01/2024
- PETER Jean 28/01/2024
- MAURER Lisette veuve LEROUXEL 09/02/2024
- HIRLMANN Geneviève épouse BECKER 12/02/2024
- HEN Denise veuve GROSSE 16/02/2024
- DREGER Rachel 18/02/2024
- STAEBLER Alfred 28/03/2024
- HAENEL Frieda veuve JITTEN 02/03/2024
- LIEB Monique épouse RUDIO 07/03/2024
- MUCK Philippe 11/03/2024
- SCHWING Berthe veuve STROH 11/03/2024
- DORN Edouard 16/03/2024
- LANG Edmond 19/03/2024
- METZGER Gilbert 19/03/2024
- HOCHSTRASSER Liliane veuve ROTH 26/03/2024
- IRRMANN Charles 09/04/2024
- ROGALSKI Jan 13/04/2024
- HERR Marlise veuve MUCK 20/04/2024
- BEDERSTORFER André 12/05/2024
- KNIPPER Louis 15/05/2024
- EBERHARDT Renée veuve LETZTER 28/05/2024
- KOESSLER Pierrette 02/06/2024
- STURM Liane épouse VON MAGNUS 04/06/2024
- GOND Suzanne 06/06/2024
- KAPPEL Jacqueline veuve MULLER 13/06/2024

MARIAGES :

- SCHOENACKER Christophe et HOCHSTRASSER Claire 27/04/2024
- MUNKES Philippe et DI STEFANO Claire 02/05/2024
- OTT Baptiste et HERR Charline 08/06/2024
- LETSCHER Kevin et KOENIG Marion 22/06/2024
- GRIBELBAUER Sébastien et IRION Élodie 22/06/2024

NAISSANCES :

- OSMONT Jules 09/01/2024
- TOPAL Alaz 02/02/2024
- SCHÄFER Margot 03/02/2024
- MOUSSOUNI Liam 12/02/2024
- UREN Liam 13/02/2024
- SCHWARTZ Oscar 14/02/2024
- LAHM Adélaïde 11/03/2024
- SOHN Pablo 12/03/2024
- JUNG Colas 27/03/2024
- LADER Anatole 31/03/2024
- RUMMLER KALBÉ Luc 07/04/2024
- BOUCHERET Théo 02/05/2024
- NOTHOF Arthur 05/05/2024
- MEGHRABI Archibald 06/05/2024
- SCHNEIDER Mya 17/05/2024
- KIENER Joyce 24/05/2024
- OULED EL KOUZ Assil 30/05/2024
- BEN MEFTAH Mayssa 02/06/2024
- ERUNSAL Enes 05/06/2024



MAIRIE

Tél : 03.88.01.14.74 - Fax : 03.88.00.28.15
Email : mairie@ville-sarre-union.fr
Site Internet : www.sarre-union.fr

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin de la Sarre

ENERGIE & SERVICES

Régie Municipale d'Électricité

10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.13.71 - Fax : 03.88.00.39.88
Email : regie@electricite-sarre-union.fr

GENDARMERIE

6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20 - Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Point d'information au Centre Socio-Culturel
tous les 2e jeudis du mois de 11h à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE

23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13 / Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS

11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE - CENTRE D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION DE SARRE-UNION

3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE

2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30
Service des Impôts des Particuliers
Réception du Public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15, le mardi et jeudi après midi sur rendez vous.
Tél : 03 88 01 15 30 ou 03 88 01 15 35
Centre de contact ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 08 09 40 14 01

GAZ DE FRANCE – SARREBOURG

Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)

Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL

26 b, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- GROUPE SCOLAIRE : Tél. 03.88.00.11.43
- COLLÈGE PIERRE CLAUDE : Tél. 03.88.00.10.25
- LYCÉE GEORGES IMBERT : Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS

- SCHNITZLER Nadine
2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40
- SCHWAB Muriel
1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME

- LORETTE-BRUCKER Christine
18, rue des Romains - Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE

- BLAIND Henri
3 rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS

- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANZ Gilles
25 rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.11.60
- Dr PAIS Adrian
7, rue de Phalsbourg - 03.88.01.11.08 ou 06.32.32.94.77
- Drs HAUSS Patrick, HAUSS Laurence
5 b, Chemin de la Sarre - Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER

- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU & SOBCZYK
48, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.11.86



DENTISTES

- **Dr TEOFANESCU Lucian**
2, rue Max Karcher – Tél : 03.88.00.12.86
- **Urgences Dentaires**
Tél : 0820.69.20.08 (8h00-16h00)
Uniquement dimanches et jours fériés.

OPHTALMOLOGISTE

- **Dr WAGNER Jean-Bernard**
10, rue du Maréchal Foch - Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES

- **Pharmacie St Georges**
1, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.90
- **Pharmacie du Lion**
23 a, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- **JANES Evelynne**
44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27
- **JUNGKER Christophe**
3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51
- **LOHSTAETTER Elodie**
6 rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.01.39.66
- **BAUER Jonathan**
22b rue de Bitche - Tél : 06.32.03.40.78
- **KAZMIERCZAK Kamil**
10 rue de Verdun - Tél : 06.65.54.68.39

INFIRMIERS

- **CABINET D'INFIRMIÈRES**
Véronique BAUER, Fabienne JUNG,
Stéphanie JUNG, Amandine FABER,
Emilie MOZERSKI
22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93
Mél : centredinf@orange.fr
- **CABINET D'INFIRMIERS ELOI-LELLIS**
16 Place de la République - Tél : 09.71.29.26.60
- Vanessa BENDER : Tél : 06.06.54.87.51
- Nathalie FUSS : Tél : 06.95.40.63.60
- Jessica KOUAKOU : Tél : 06.26.71.50.72
- Virginie SCHEIDECKER : Tél : 06.10.78.37.27
- Émilie FERSTLER : Tél : 07.71.86.91.74
- Anais BECKENDORF : Tél : 06.66.63.22.21
- Jordan BIEBER : Tél : 07.79.40.31.96
- Loïcia FERBER : Tél : 06.31.23.12.73

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

22, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES

- **BACH Sandra**
4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42
- **BAUER Marie sur RDV.**
Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy- Tél : 03.88.01.67.07
- **STOCK Emma sur RDV.**
Maison France Services
14 rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.07

RHUMATOLOGUE

- **Dr SCHNEIDER Pascal**
22 D, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI

- **SCHUSTER**
13, rue Vincent d'Indy -Tél : 03.88.00.12.34
- **TAXI Alex**
Tél : 06.70.35.49.54

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- **LABORATOIRE SCHICKELE**
4a, rue Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.32.33

REFLEXOLOGIE

- **Un pas vers le bien-être - Mme Céline LETRANGE**
Multi-réflexologue, Praticienne Diên Chàn,
Énergéticienne Sonothérapeute
11 Place de la République ou à domicile
Tél : 06.63.11.53.47

CABINET D'OSTÉOPATHIE

- **Juliette Lorber et Gaspard Gauthier**
10 Place. de la République
Tél : 07.63.33.99.30. RDV sur www.doctolib.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER – BAS-RHIN

Espace Ligue - Relais de l'Alsace Bossue
Un café-échange est ouvert aux malades
et aux aidants une fois par mois.
Un entretien individuel est possible.
Centre Socio-Culturel, 26 b, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.24.17.60 Mail : cd67@ligue-cancer.net
Facebook : Espace Ligue Relais de l'Alsace Bossue

KINESIOLOGUE

- **Mme LECOMPTÉ Charlène**
7 rue de Phalsbourg - Tél : 07.67.12.16.35

ÉPICERIE SOLIDAIRE La Passerelle

Ouverte les mardis après-midi à partir de 14h
34a, rue de Phalsbourg - Tél : 06.02.31.54.97
Mail : lapasserelle67@gmail.com

OFFICE NATIONAL DES FORETS

8 Rue des Jardins - Tél. : 03.88.00.13.64

PAROISSES

- **Paroisse Catholique**
14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92
- **Paroisse Protestante**
26, rue des Eglises - Tél : 03 .88.00.12.28
- **Eglise Evangélique de Pentecôte**
20, rue de Bitche – Tél : 06.61.46.24.92

MAISON FRANCE SERVICES

Lundi au jeudi : 8h – 12h / 13h – 17h
et le vendredi 8h-12h / 13h – 16h.
14 rue Vincent d'Indy – Tél : 03.88.01.67.07
Mél : accueil@ccab.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE

Standard : 03.88.01.67.07 Mail : contact@ccab.eu
Site : www.alsace-bossue.fr

PERMANENCES SOCIALES

- **CAF - 3230**
RDV physique ou téléphonique à prendre
auprès de l'agent d'accueil.
- **CARSAT service retraite : 3960**
Les demandes sont à faire sur le site
de l'assurance retraite ou prise de RDV
auprès de l'agent d'accueil.
- **CARSAT service social**
Sur RDV au 03.88.07.39.56
- **CRESUS**
Sur RDV à l'accueil de la Maison France Services.
- **CPAM : 3646**
Permanence en visio sur RDV,
accompagnement à l'accueil pour les
démarches sur ameli.fr.
- **Assistante Sociale**
Les RDV sont à prendre au 03.68.33.84.30

MAISON DE L'HABITAT de l'Alsace Bossue

- 17 Grand'Rue à SARRE-UNION :
Tél : 09.79.26.10.55.
Contact : morgane.buchy@alsace.eu
le mercredi de 14h à 18h (avec ou sans RDV)
et le jeudi de 14h à 18h sur RDV auprès des
partenaires (Urbam, ADIL67...).
Samedi matin : fermeture temporaire.
- **PIG Rénov'habitat 67**
Cabinet Urbam Conseil à la Maison de l'Habitat
17 Grand'Rue à Sarre-Union
Tél : 03.29.64.45.17
1er jeudi du mois de 16 h à 17 h 30 sans
RDV. Fermé en août
 - **Espace conseil France Rénov'**
Sur RDV (via la Maison de l'Habitat ou sur le site
<https://francerenov.reservio.com/>)
 - **Parc des Vosges du Nord / CAUE d'Alsace**
3e Jeudi du mois de 14h à 16h15 sans RDV.
Tél : 09.79.26.10.55.
 - **ADIL67**
3e Jeudi du mois de 14h à 16h15 sans RDV.
Tél : 09.79.26.10.55
 - **CEP Cicat**
1er et 3e Jeudi du mois de 14h-15h30 sur RDV.
Tél : 09.79.26.10.55.
 - **ALSACE HABITAT**
Tél : 09.79.26.10.55.

PERMANENCES JURIDIQUES

- **SOS Aide aux habitants**
Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
sur RDV au 03.88.79.79.30.
- **Conciliateur de justice** : Un vendredi sur
deux sur RDV auprès de l'agent d'accueil.
- **Défenseur des droits** : Sur RDV à prendre
auprès de l'agent d'accueil.

AUTRES SERVICES DE LA MAISON FRANCE SERVICES

- **S.D.E.A. : du lundi au jeudi sans RDV**
8 h-12 h / 13 h-17 h. Tél : 03.88.19.29.99.
- **Espace Multimédia**
Ouvre le mercredi de 13h à 17h (gratuit).
- **UNIAT**
Planning des permanences disponible
auprès de l'agent d'accueil

PERMANENCES EMPLOI

- **Pôle Emploi : 3949**
Accompagnement pour les démarches en
ligne à l'accueil.
- **Maison des Entrepreneurs**
Sur RDV au 03.61.58.96.20.
- **Mission Locale**
Prendre RDV au 03.88.71.10.08.
- **Association Emploi Service**
Accueil du public sur RDV
7 rue du Chalet – 67260 Sarre-Union.
Mail : ai-emploi-service@orange.fr
Tél. 03.88.00.25.83.
Site : <https://www.emploiservice.alsace>
- **APP**
Lundi, mardi et vendredi, toute la journée
et le mercredi matin.
- **Armée de Terre**
Dates disponibles à l'accueil.
- **Inspection du travail**
3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sans RDV
Tél. 03.88.15.43.00.

ENFANCE

- **Consultation de PMI** :
Sur RDV au 03.69.33.20.06
- **Relais d'assistantes maternelles** :
Sur RDV au 03.88.00.48.66

AUTRES SERVICES

- **CENTRE MEDICO-SOCIAL - COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**
Tél. 03.68.33.84.30 (Secrétariat de
Drulingen) ou 03.69.33.20.00 (Saverne).
- **UNITE DE VIE Résidence Chez Soi**
29, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.16.04
- **Consultations de psychologie, psychiatrie
générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN
(Etablissement Public de Santé Alsace Nord)**
25, rue de Phalsbourg
Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les
mardis, jeudis, vendredis
Tél : 03.88.64.61.02
Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et
Adolescents les lundis et mercredis
Tél : 03.88.64.61.09
- **BIBLIOTHEQUE**
18, rue des Roses – Tél : 03.69.33.23.30
- **Ecole de Musique**
1, rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.36.97

Cartes d'identité et passeports : prenez rendez-vous en ligne !

Afin de simplifier vos demandes de cartes
nationales d'identité et de passeports,
il vous est désormais possible de prendre
rendez-vous en ligne sur le **site Web de la
commune www.sarre-union.fr.**

Sur la droite de la page
d'accueil, cliquez sur le
lien «Cartes d'identité et
passeports» situé dans la zone
bleue.





**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

Pays de Sarre Union

4 rue du Maréchal Foch - 67260 Sarre Union

Tél. : 03 88 49 97 20 – Courriel : 01650@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L. 511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le Code des assurances. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421713892 12 rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.